

**Conseil de Communauté**

***Compte rendu succinct***

Affiché au siège de la  
C.A.G.B. le : 6/12/01

**Séance du 30 novembre 2001  
qui s'est déroulée à la C.C.I. du Doubs**

Visé par :  
Le Directeur Général,  
Jean-Paul VOGEL

**PRESENCE**

- **liste des présents annexée**

**RELEVÉ DE DÉCISIONS**

Le Conseil de Communauté s'est réuni le 30 novembre 2001 à 18 h 30 à la salle des séances de la C.C.I. du Doubs, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, il a pris les décisions suivantes :

**↳ Commission d'évaluation des charges :**

A l'unanimité moins 7 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les conclusions de la commission d'évaluation des charges, réunie le vendredi 30 novembre 2001.

**Commission n°1 : finances et personnel**

**↳ Renouvellement de la ligne de trésorerie :**

Afin d'assurer un financement suffisant en termes de trésorerie des opérations 2001, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon a contracté un contrat de ligne de trésorerie avec le Crédit Local de France / DEXIA pour 30 millions de francs.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté décide le renouvellement pour 2002 du contrat de ligne de trésorerie avec le CLF/DEXIA.

### 🔗 Décision modificative n°3 :

En cette fin de 1<sup>er</sup> exercice de fonctionnement de la C.A.G.B., diverses opérations s'avèrent nécessaires :

1. Les opérations de régularisation d'inventaire - compétence transport

- enregistrement des immobilisations affectées ou mis à disposition dans le budget principal
- enregistrement des amortissements correspondants dans le budget principal
- transfert dans le budget annexe transport

2. Les opérations de régularisation d'inventaire - SYBERT

- réintégration des dotations aux amortissements des biens mobiliers
- transfert en pleine propriété à titre gratuit des biens mobiliers et immobiliers

3. Complément de crédits

4. Equilibre budgétaire

#### BUDGET PRINCIPAL

|                               | DEPENSES                | RECETTES                |
|-------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| FONCTIONNEMENT                |                         |                         |
| opérations réelles            | + 255 000.00            | + 174 000.00            |
| opérations d'ordre            | + 0.00                  | + 0.00                  |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>+ 275 000.00</b>     | <b>+ 174 000.00</b>     |
| <b>Virement entre section</b> | <b>- 81 000.00</b>      |                         |
| INVESTISSEMENT                |                         |                         |
| opérations réelles            | + 6 300 000.00          | + 0.00                  |
| opérations d'ordre            | + 494 942 571,38        | + 494 942 571,38        |
| <b>Virement entre section</b> |                         | <b>- 81 000.00</b>      |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>+ 501 242 571,38</b> | <b>+ 494 861 571,38</b> |
| <b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>  |                         | <b>+ 6 381 000.00</b>   |

#### BUDGET ANNEXE

|                               | DEPENSES               | RECETTES              |
|-------------------------------|------------------------|-----------------------|
| FONCTIONNEMENT                |                        |                       |
| opérations réelles            | + 40 000.00            | + 24 000.00           |
| opérations d'ordre            | + 485 000.00           | - 6 984 000.00        |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>+ 525 000.00</b>    | <b>- 6 960 000.00</b> |
| <b>Virement entre section</b> | <b>- 7 485 000.00</b>  |                       |
| INVESTISSEMENT                |                        |                       |
| opérations réelles            | + 0.00                 | + 0.00                |
| opérations d'ordre            | + 87 831 672,29        | + 88 316 672,29       |
| <b>Virement entre section</b> |                        | <b>- 7 485 000.00</b> |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>+ 87 831 672,29</b> | <b>80 831 672,29</b>  |
| <b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>  |                        | <b>+ 7 000 000.00</b> |

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la mobilisation totale du solde du contrat avec la Caisse d'Epargne, à savoir 7 millions de francs.

- se prononce favorablement sur l'affectation de cet emprunt sur le budget Transports, afin d'identifier le financement des investissements de cette compétence et de réduire en conséquence la subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe Transports.

- autorise le Président à lancer, le cas échéant une consultation complémentaire auprès des établissements bancaires et signer tous les documents relatifs à ce nouveau contrat d'emprunt.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur cette proposition de décision modificative n°3.

#### **↳ Création de régie et de sous-régie :**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté décide la création immédiate d'une régie et de 13 sous-régies pour la perception des recettes des titres de transports auprès des dépositaires et autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en place de cette régie.

#### **↳ Subvention pour une gendarmerie de 20 logements individuels et de 350 m<sup>2</sup> de locaux professionnels sur le Nord de l'agglomération :**

La commune d'Ecole Valentin a sollicité la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon pour la réalisation de cette opération.

A l'unanimité moins une abstention, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'intérêt commun de cette opération et sur la participation financière de la C.A.G.B. à hauteur de 400 KF. Il autorise le Président à engager toutes les opérations et signer tous les documents utiles au versement du financement.

#### **↳ Modalités de remboursement des frais de déplacement pour certains agents :**

Le Conseil de Communauté décide, à l'unanimité, d'indemniser de leurs frais de transport, sur la base d'indemnités kilométriques conformément au décret du 28 mai 1990, certains gardiens qui sont amenés à se déplacer d'un site de déchetterie à un autre avec leur véhicule personnel au cours de la même journée afin de permettre une organisation rationnelle dans le fonctionnement des déchetteries du Sybert.

#### **↳ Création d'un poste de catégorie B, assistant(e) "Projet d'agglomération" :**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté crée un poste d'assistant(e) "Projet d'Agglomération".

Il autorise également le Président à engager les procédures, à signer toute pièce dans ce cadre et à inscrire les dépenses au budget de la Communauté d'Agglomération ou à prélever sur les dépenses imprévues les crédits nécessaires.

Le Conseil approuve la modification de la liste des emplois permanents en conséquence.

### **Commission n°4 : transport et déplacement**

#### **↳ Desserte de la soirée globale étudiante du 20 décembre 2001 :**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté décide :

- la desserte de la soirée "Globale étudiante" du 20/12/2001 par des bus de la CTB affrétés spécialement
- la gratuité de cette desserte pour les participants à la soirée
- la prise en charge du coût par la C.A.G.B., déduction fait le cas échéant de la participation de Micropolis.

#### ↳ Avenant n°4 à la délégation de service public CTB :

Le Conseil de Communauté décide, à l'unanimité, la réalisation d'un avenant n°4 à la délégation de service public CTB qui permet de supprimer du calcul du prix forfaitaire, le coût de la navette polyclinique :

- pour 2001 : au prorata des jours non réalisés (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre), soit une réduction de l'ordre de 85 KF du prix forfaitaire (valeur 1998)
- de 2002 à 2004 : baisse de 344 KF / an du prix forfaitaire (valeur 1998)

Le Conseil de Communauté autorise le Président à signer cet avenant.

#### *Commission n°6 : projet et contrat d'agglomération*

#### ↳ Projet d'agglomération :

A la majorité moins 11 abstentions, le Conseil de Communauté prend connaissance du déroulement du projet d'agglomération, se prononce favorablement sur le recrutement d'un cadre B pour assister le responsable du projet et émet un avis favorable au financement prévisionnel du projet d'agglomération.

#### *Commission n°8 : politique de la ville*

#### ↳ Subvention pour les diagnostics urbains pour la 2<sup>ème</sup> programmation du contrat de ville :

A l'unanimité moins deux voix contre et une abstention, le Conseil de Communauté décide :

- de financer les études de diagnostic et projet urbain à hauteur des sollicitations soit :
  - pour la SAFC : 50 000 F, opération Montrapon Nord - îlot Bouloie/Montboucon
  - pour la SAFC : 70 000 F, opération Palente - îlot Scaremberg
  - pour la Ville de Besançon : 50 000 F, opération Clairs Soleils

#### *Questions diverses*

#### ↳ Adhésion de la Communauté de Communes du Canton de Quingey au Sybert : avis de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide l'adhésion de la Communauté de Communes du Canton de Quingey au Sybert.

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I. du Doubs  
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 132

***Etaient présents*** : AMAGNEY : Jean-Pierre FOSTEL - ARGUEL : André AVIS - AUDEUX : Christian SANCHEZ - AUXON - DESSOUS : Jacques THIEBAUT, Jacques CANAL - AVANNE-AVENEY : Jean-Pierre TAILLARD, Joël ROY - BESANCON : Eric ALAUZET, Catherine BALLOT, Denis BAUD, Pascal BONNET, Patrick BOURQUE, Françoise BRANGET, Martine BULTOT, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Jean-Claude CHEVAILLER, Alexandre CHIRIER, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Franck MONNEUR (suppléant d'Yves-Michel DAHOUI), Marie-Marguerite DUFAY, Béatrice FALCINELLA, Jean-Louis FOUSSERET, Vincent FUSTER, Karine GEIGER, Abdel GHEZALI, Lucille LAMY, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Annie MENETRIER, Safia N'MINEJ, Françoise PRESSE, Catherine PUGET, Michel ROIGNOT, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Corinne TISSIER, Nicole WEINMAN- BEURE : Philippe CHANEY, Pierre JACQUET - BOUSSIERES : Michel POULET - BRAILLANS : Alain BLESSEMAILLE - BUSY : Philippe SIMONIN - CHALEZEULE : Raymond REYLE - CHAMPAGNEY : Claude VOIDEY - CHAMPVANS LES MOULINS : Jean-Marie ROTH - CHATILLON LE DUC : Jean-Marie DELACHAUX, Gilbert CANILLO - CHAUDEFONTAINE : Alain CUCHE - CHEMAUDIN : Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENO - DANNEMARIE-SUR-CRETE : Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST - DELUZ : Yves TARDIEU - ECOLE-VALENTIN : André BAVEREL, Yves GUYEN - FONTAIN : Jean-Paul DILLSCHNEIDER - FRANOIS : Claude PREIONI, Françoise GILLET - GENNES : Gabriel JANNIN - GRANDFONTAINE : Jean JOURDAIN - LA CHEVILLOTTE : Claude SAVONNET (suppléant de Jean PIQUARD) - LA VEZE : Philippe CHANAU - LARNOD : Claude CARMILLE - MAMIROLLE : Jacques-Henry BAUER, Dominique MAILLOT - MARCHAUX : Yves MAYOUD - MAZEROLLES-LE-SALIN : Daniel PARIS - MISEREY-SALINES : Marcel FELT, Denis JOLY - MONTFAUCON : Pierre CONTOZ, Jean-Marie VERNET - MONTFERRAND-LE-CHATEAU : Brigitte TAVERNIER (suppléante de Marcel COTTINY), Pascal DUCHEZEAU - MORRE : Gérard VALLET, Jean-Michel CAYUELA - NANCRAY : Jean SANCEY RICHARD (suppléant de Jean-Pierre MARTIN), Daniel ROLET - NOVILLARS : Raymonde BOURLON - OSSELLE : Christophe GRANDJACQUET - PELOUSEY : Jacques TERVEL, Eric GRAVIER - PIREY : Robert STEPOURJINE - POUILLEY-LES-VIGNES : Jean-Marc BOUSSET, Albert DEPIERRE - PUGEY : Marie-Noëlle CAMBIER - ROCHE LEZ BEAUPRE : Roland BARDEY, Michel SCHNAEBELE - ROUTELE : Pierre DAGON-LARTOT - SAONE : Bernard GUYON, Christelle PETITJEAN - SERRE-LES-SAPINS : Gabriel BAULIEU, Nicole BARBEAU - TALLENAY : Jean-Yves PRALON - THISE : Jacques SIFFERLIN - THORAISE : Jean-Paul MICHAUD - TORPES : Denis JACQUIN - VAIRE ARCIER : Patrick RACINE - VAUX-LES-PRES : Bernard GAVIGNET - VORGES LES PINS : Evelyne CHAILLARD (suppléante de Charles BATISTE)

***Etaient absents*** : AUXON-DESSUS : Michel BITTARD - BESANCON : Patrick BONTEMPS, Claire CASENOVE, Annaïck CHAUVET, Jean-Loup COLY, Nicole DAHAN, Jean-Jacques DEMONET, Emmanuel DUMONT, Françoise FELLMANN, P. GUINCHARD-KUNSTLER, Bernard LAMBERT, Bruno LEGEARD, Christophe LIME, Sébastien MAIRE, Bruno MEDJALDI, Frédérique MOZER, Jacqueline PANIER, Marcel POCHARD, Danièle POISSENOT, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Martine ROPERS, Joëlle SCHIRRER, Danièle TETU - CHALEZE : Josseline SEITZ - CHAUCENNE : Bernard VOUGNON - GRANDFONTAINE : Richard SALA - LE GRATTERIS : Nicole JANNIN - NOVILLARS : Bernard BOURDAIS - PIREY : Claude BARTHOD-MALAT - RANCENAY : Gilbert GAUTHIER - THISE : Claude BULLY - VAIRE LE PETIT : Jean-François THIEBAUD -

***Secrétaire de séance*** : Safia N'MINEJ

***Procuration de vote*** :

***Mandants*** : Michel BITTARD ; Annaïck CHAUVET ; Jean-Loup COLY ; Nicole DAHAN ; Jean-Jacques DEMONET ; Françoise FELLMANN ; Bruno LEGEARD ; Christophe LIME ; Jacqueline PANIER ; Danièle TETU ; Bernard BOURDAIS ;

***Mandataires*** : Jacques THIEBAUT ; Catherine BALLOT ; Denis BAUD ; Béatrice FALCINELLA ; Vincent FUSTER ; Jean-Claude CHEVAILLER ; Eric ALAUZET ; Annie MENETRIER ; Abdel GHEZALI ; Karine GEIGER ; Raymonde BOURLON